



ma soeur a pris tous les biens de notre père après son décès.

Par **shark71**, le **03/12/2012 à 12:12**

Bonjour, nous sommes 4 enfants(2 frères, 2 soeurs) ma soeur aînée a retiré après le décès de notre père certaines sommes, et a pris en sa possession les papiers personnels, ses photos, vidéos, ainsi que son mobilier. Je n'ai pu assister aux obsèques de notre père du fait que ma soeur aînée ne m'en a pas informé, je l'ai appris 1 mois après.

Notre mère a été bloquée dans sa pension de reversion.

Notre mère et moi-même avons diligenté un notaire pour qu'il se charge de la succession de mon père, celui-ci ayant constaté des retraits abusifs, a bloqué la part successorale de ma soeur aînée, en contrepartie, celle-ci a fait pression sur notre frère aîné pour lui demander un chèque équivalent à sa part bloquée. Malgré que cela se soit déroulé en 1994, j'ai menacé ma soeur aînée d'une procédure pour recel de succession. Ma soeur a envoyé à nous 3 une partie des sommes retirées, mais il en manque toujours. Ma soeur m'a promis par courriel de m'envoyer une copie de ses photos, papiers personnels. Ors, je n'ai rien reçu à ce jour, quelles sont les possibilités juridiques qui s'offrent à moi, pour recouvrer les photos personnels, papiers personnels, vidéos, et la liste du mobilier de notre père, merci par avance.